

## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 Mars 2012.**

### Membres présents :

Mrs ESNAULT, LE GALLO, BABLEE, GANDON, Mme JANSSEN, Mrs LORHO, HERVE, MONFORT, CLEMENT, GRASSART, REGNAULT, VILAUD.

### Membres excusés : Mrs GAONAC'H et GOBIN.

Suite à la démission de Mr GAONAC'H, de son poste de président de Groupement, le Finistère n'est pas représenté,

Après avoir salué les membres du CA, Mr ESNAULT aborde l'ordre du jour.

### **- Affaires en cours.**

Affaire GAONAC'H : Le dossier est transmis au contentieux, les délais sont assez longs car après l'instruction d'un dossier, la commission a ensuite six mois pour se réunir.

Affaire LEMOINE : La commission de discipline nationale a rendu sa décision et a sanctionné Monsieur LEMOINE **de deux ans de suspension avec sursis et de mise à l'épreuve. Au paiement des frais de procédure et de dossier, nonobstant appel.**

### **- Programme et championnats 2012.**

Angoulême (lieu de lâcher supprimé) est remplacé par Rouillet St Estèphe (distance similaire).

Le concours sur Cholet du 12/05, initialement prévu pour le (35) sera ouvert aux 22 et 56. Des permis de lâcher seront demandés sur MESSAC pour Guingamp et Saint Pol de Léon qui pourront jouer un concours et donc avoir un classement, ceci au prix de 0.80€.

S'il y a seulement entraînement le prix sera de 0.40€.

Les jeunes pigeons (2012) peuvent être enlogés avec les vieux, dans la mesure où aucun concours spécifique pigeonneaux n'est organisé le même jour.

Il est demandé de transmettre les coordonnées des nouveaux colombophiles à Mr ESNAULT dès maintenant.

Afin d'éviter des erreurs, il est rappelé que les relevés doivent être faits sur place au colombier de l'intéressé et avec les GPS de la 10<sup>e</sup> région.

### **-Championnat de Bretagne 2012.**

Comme par le passé les groupements devront désigner leurs concours avant le début de saison.

Il apparaît que les dotations ont besoin d'être revues pour une meilleure équité. Ceci va être étudié pour être mis en application dès 2013.

### **-Vaccinations.**

Les dossiers de vaccinations sont à transmettre à Mr BABLEE pour le 31 mars 2012.

### **-Hors championnat.**

La 3<sup>ème</sup> Région organise un concours sur BRAM le 28/07/2012. Le prix du bec sera de 2€ environ. Afin de d'organiser un centre d'enlogement, contacter Mr BABLEE.

### **-Convoyage.**

La moitié des convoyages est assurée par Daniel MENIER, les reste par les groupements.

L'Ille & Vilaine a désigné ses trois convoyeurs :

- Pierrick PEROTIN, Bédée sur MONTAUBAN 2/6.
- Maurice PERSAIS, Bréal sur SAINTES 23/6.
- Jean François AUDRAN, Bréal sur ELNE 30/6.

Le Morbihan :

- Jean Luc HARNOIS, Vannes sur TOULOUSE du 16/6.

Il reste 4 concours à désigner 3 pour le 22 et 1 pour le 56.

Si d'autres personnes sont volontaires, elles seront les bienvenues.

Pour information, l'indemnité de convoyage est de 80€ pour les concours à 1 jour et de 160 € pour les concours à deux jours.

Ce n'est pas du loisir, mais une vraie responsabilité et un vrai travail.

### **- Matériel de transport.**

Les camions sont au garage pour la révision et l'entretien annuel.

Le 709 (fuite de direction).

La semi (Pneus, lames de ressort, vidange et mines).

### **- Stockage des rouleaux de carton.**

Le prix du rouleau était resté à 13€ malgré les augmentations annuelles. Pour 2012 il est de 15.70€. Certains n'ont pas commandé, nous considérons qu'ils n'ont pas de besoins.

### **- Tarifs 2012.**

Le passage du prix de transport initialement prévu par le CA d'Octobre à 0.90€, n'ayant pas été soumis au vote de L'A.G au congrès ne peut être appliqué. Le tarif de 0.80€, par bec sera donc maintenu pour 2012.

Les entraînements sur MESSAC passent à 0.40€. (Adopté par 11 voix contre 1).

Le classificateur maintient son prix de saisie à 0.07€.

### **- Championnat de France des régions.**

Comme en 2011, 11 pigeonneaux sont à répartir sur l'ensemble des 4 groupements, soit 3 pour le 22-29-35 et 2 pour le 56. Les présidents de groupements ont reçu les instructions en temps utile. Les pigeons devront être acheminés à MESSAC le 6/04/2012, jour du 1<sup>er</sup> concours. Mr BABLEE en assurera ensuite le transport.

### - Championnat de France 2012 (nouvelles règles).

A noter une catégorie supplémentaire (+ de 600 Kms).

Les résultats ne transiteront plus par la région et seront désormais transmis directement à la FCF, accompagnés des justificatifs de classements.

### - Demande des anglais concernant le transport.

Une demande officielle nous est faite, pour transporter à nouveau les pigeons sur les lieux de lâcher, émanant des colombophiles de Guernesey.

Contrairement à ce qui a pu être fait dans le passé, si un accord devait avoir lieu, ce sera dans le strict respect du code colombophile.

1/ Justificatifs de vaccination, conforme à la réglementation Française.

2/ Permis de lâcher accordé par la FCF.

3/ Acheminement vers la FRESNAIS ou DINAN, à la charge des joueurs de Guernesey.

Par 11 voix contre 1, sur les bases exprimées plus haut, moyennant 1€, par bec, le CA décide de donner son accord de principe.

### - Réflexion sur le projet de zones des sociétés de Guingamp et St Pol.

L'idée fait son chemin pour plus de justice. Plusieurs suggestions intéressantes ont été proposées. L'établissement de ces zones serait appliqué sur les Championnats et non sur le classement des concours.

Mr Vilaud, propose que les classements soient effectués à la vitesse corrigée (correctif de vol), ce qui dit-il nous dispenserait de créer des zones. Mr ESNAULT lui précise qu'aucune région n'utilise plus cette formule, sans doute y a-t-il des raisons.

Mr ESNAULT précise également que les zones doivent être sensiblement identiques quant au nombre de joueurs, sinon il y aura un déséquilibre pour une répartition équitable du nombre de prix.

Reste à revoir le dessin des zones, les modes de dotation et à effectuer les simulations, pour un projet qui pourra voir le jour en 2013.

### - Analyse des différentes possibilités de transport.

Au congrès de Combourg, le projet de remplacer le matériel a été envisagé.

Changer le tracteur ou la remorque ou les deux ???

Les membres du Comité directeur se sont déplacés à NANTES pour voir un matériel censé correspondre à nos besoins.

La configuration ne correspond pas du tout à notre système, ni à nos besoins car ce camion (1 couchette) est la propriété d'un groupement, la 11<sup>e</sup> région dispose ainsi de 3 camions (1 par groupement).

Sa capacité est de 2500 pigeons à raison de 25 pigeons par panier (en 10<sup>e</sup> Région, 16 pigeons/panier seulement). **Ce qui est insuffisant, pour au moins 9 de nos concours.**

Le modèle de nos paniers est aussi différent, ce qui oblige un aménagement spécifique.

Un devis pour un porteur neuf a été proposé, châssis cabine nu sans couchette pour (51000€uros H.T). Il faut prévoir l'aménagement de la caisse avec système de lâcher et d'abreuvement.

C'est un projet final qui avoisinerait les 80000€ H.T et qui serait malgré tout insuffisant en capacité, nécessitant l'acquisition d'une remorque.

Une autre proposition avec porteur d'occasion, environ 30000€ H.T, toujours sans couchette, et à aménager également.

A noter que ce que nous avons vu et ce qui a été proposé n'est pas équipé en cabines de repos, offrant confort insuffisant à nos chauffeurs et convoyeurs.

Il en résulte qu'approchant de la fin de mandat, il est préférable que le choix et l'engagement d'un tel projet soit pris en début de mandat par le nouveau bureau.

#### **- Questions diverses.**

Il est proposé que les comptes rendus de CA, soient visés, avant diffusion, par l'ensemble des membres du CA.

Par 7 voix contre, 4 voix pour et une abstention cette proposition est rejetée.

Mr Gobin, fait remarquer qu'au Championnat de Bretagne, il devrait y avoir un challenge par catégorie et non un global. Ce point sera étudié au prochain C.A.

#### **-Les comptes rendus.**

Notre conseil d'administration fonctionne de façon démocratique.

Les sujets à traiter ne soulevant pas l'unanimité, sont soumis aux votes.

Ils apparaissent sur les comptes rendus, comme adoptés ou non.

Les sujets aussi brillants soient-ils, non débattus et non adoptés n'apparaissent pas sur les comptes rendus.

#### **-Olympic Races.**

La Fédération Colombophile Internationale, organise les Olympic Races 2012 les 28/07 et 11/08/2012 depuis Berlin et Londres.

Pour plus d'informations [WWW.olympicraces.com](http://WWW.olympicraces.com)

Le Président Fédéral

Marcel ESNAULT

Le secrétaire Fédéral

Henri GANDON